

FAQ, calendrier et scénarios possibles pour le site Web

<https://www.swlauriersb.qc.ca/fr/consultations/>

Consultation | Écoles, programmes et bassins d'alimentation à Laval

Scénarios possibles à l'étude

Dans le cadre du processus de consultation, plusieurs scénarios possibles sont à l'étude. Ces scénarios sont destinés à soutenir les discussions et à recueillir des commentaires. Aucune décision n'a été prise, et les options peuvent évoluer à mesure que le processus avance.

En tant qu'organisme public, nous avons également la responsabilité de veiller à ce que nos ressources soient utilisées de manière à soutenir le mieux possible les élèves de même que les services répondant à leurs besoins.

En prenant le temps de consulter notre communauté sur les scénarios possibles, nous veillons à ce que toute décision future soit éclairée par les réalités locales et reflète les perspectives de nos élèves, de leurs familles, des membres du personnel et des membres de la communauté.

Les scénarios actuellement à l'étude comprennent :

- la relocalisation du Centre de développement des compétences Laurier – Vimont (CDC Vimont) vers un emplacement permanent à la fin de son bail actuel en juin 2027;
- les futurs services éducatifs et l'emplacement à long terme de l'école alternative Phoenix;
- les changements possibles aux bassins d'alimentation dans Laval-Est (Duvernay, Vimont et Auteuil) et Laval-Ouest (Fabreville et Chomedey);
- l'examen de l'utilisation des espaces dans les bâtiments scolaires et les services éducatifs à Laval afin de mieux harmoniser la capacité d'accueil des écoles et l'effectif scolaire projeté;
- les options qui permettraient de renforcer la rétention des élèves et de mieux répondre aux besoins exprimés par les familles;
- la possibilité d'élaborer un programme spécialisé ou un modèle scolaire au niveau secondaire en s'appuyant sur les consultations antérieures concernant l'établissement d'une école en application de l'article 240 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- d'autres idées et propositions qui pourraient émerger des commentaires de la communauté au cours du processus de consultation.

Les scénarios représentent un éventail de possibilités et ne constituent pas une décision concernant une école ou un programme spécifique.

Échéancier

Juillet-août-septembre 2026

- Publication de l'avis public;
- Collecte des questions au moyen du formulaire en ligne.

Octobre 2026

- Assemblées publiques au cours desquelles des propositions spécifiques seront présentées;
- Soumission des commentaires écrits de la communauté.

Novembre-décembre 2026

- Soumission des commentaires écrits de la communauté;
- Analyse des commentaires.

Janvier-février 2027

- Analyse des commentaires;
- Réunion du Conseil des commissaires où les décisions finales seront prises (qui n'entreront en vigueur qu'à compter du 1^{er} juillet 2027, ou plus tard).

Foire aux questions

Pourquoi la commission scolaire fait-elle une révision des écoles, des programmes et des bassins d'alimentation à Laval?

Depuis plusieurs années, les tendances des inscriptions, les besoins des programmes et l'utilisation des espaces disponibles à Laval ont évolué. Il y a environ 600 élèves de moins à Laval qu'il y a six ans, alors que d'autres régions de la commission scolaire continuent de croître.

La commission scolaire doit aussi trouver un emplacement à long terme pour le CDC Vimont, qui exerce actuellement ses activités dans un bâtiment loué.

Ces facteurs, jumelés à l'analyse continue de la rétention des élèves, des demandes de transfert extraterritoriales et des commentaires des familles, ont mis en lumière le besoin de revoir comment les écoles, les programmes et les espaces disponibles sont organisés à Laval.

Pourquoi certaines écoles ont reçu une lettre au sujet de cette consultation?

Certaines écoles et certains centres ont été ciblés, car un ou plusieurs scénarios envisagés pourraient affecter leurs bassins d'alimentation, leurs services éducatifs ou l'utilisation de leurs bâtiments.

Recevoir une lettre ne signifie pas qu'une décision a été prise concernant votre école. L'objectif du processus de consultation est de présenter des informations, de recueillir des commentaires et d'examiner différentes perspectives avant que toute décision ne soit présentée.

Cette révision concerne-t-elle uniquement le plan de redressement financier?

Non.

Bon nombre des problèmes examinés existaient avant l'élaboration du plan de redressement financier et avaient déjà été abordés lors d'exercices de planification antérieurs. Le contexte financier actuel a accéléré le calendrier, mais n'a pas créé les problèmes sous-jacents faisant l'objet d'une révision.

Des décisions ont-elles déjà été prises?

Non.

L'objectif du processus de consultation publique est de présenter les informations, de partager les scénarios possibles, de recueillir les commentaires des parties prenantes, et de soutenir le processus de prise de décision. Aucune décision n'a été prise.

Pourquoi cette révision a-t-elle lieu maintenant?

La commission scolaire se penche sur ces questions depuis de nombreuses années grâce à des efforts de planification à long terme, notamment l'analyse des tendances en matière d'inscription, de la rétention des élèves, des données démographiques, des besoins des programmes et des commentaires des familles. Le contexte financier actuel a accéléré le calendrier, mais n'a pas créé les problèmes sous-jacents faisant l'objet d'une révision.

Des changements entreront-ils en vigueur au cours de l'année scolaire 2026-2027?

Non. Aucun changement résultant de ce processus ne prendra effet avant le 1^{er} juillet 2027. Les élèves continueront à fréquenter leurs écoles et à suivre leurs programmes actuels au cours de l'année scolaire 2026-2027.

Pourquoi l'avis public est-il publié maintenant si les consultations n'ont lieu qu'à l'automne?

Le moment de l'avis public est déterminé par les exigences de la *Loi sur l'instruction publique* et la politique de la commission scolaire relative à la fermeture d'écoles et aux changements aux services éducatifs.

La publication de l'avis laisse désormais suffisamment de temps pour l'analyse, la consultation et la prise en compte des commentaires avant toute prise de décision.

Quand les consultations publiques auront-elles lieu?

Deux assemblées publiques auront lieu en octobre 2026, et la consultation se poursuivra jusqu'au 18 décembre 2026.

6 OCTOBRE 2026 À 19 h | Les propositions présentées concerneront les secteurs de Duvernay, Vimont et Auteuil, plus précisément : les écoles primaires Saint-Vincent, Saint-Paul et Terry-Fox, l'école alternative Phoenix et le Centre de développement des compétences Laurier – Vimont (CDC Vimont).

8 OCTOBRE 2026 À 19 h | Les propositions présentées concerneront les secteurs de Fabreville et de Chomedey, plus précisément : les écoles primaires Souvenir, Twin-Oaks, Our Lady of Peace et Crestview.

Des informations supplémentaires concernant les réunions, les documents justificatifs et le matériel de présentation seront fournies à l'avance.

Pourquoi le CDC Vimont fait-il partie de cette discussion?

Le CDC Vimont exerce actuellement ses activités dans un bâtiment loué et nous devons lui trouver un emplacement à long terme.

Trouver un emplacement permanent pour le CDC Vimont constitue un élément d'une révision élargie des écoles, des programmes et des espaces disponibles à Laval.

Y a-t-il déjà eu une consultation concernant l'établissement d'une école en application de l'article 240 de la *Loi sur l'instruction publique* à Laval?

Oui.

En 2018, la commission scolaire a consulté les parents et la communauté au sujet de l'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier axé sur le domaine des STIM. Le projet a reçu un fort soutien, mais a été mis en pause pendant la pandémie de COVID-19.

La révision en cours offre une occasion de revoir ce travail et de déterminer si les éléments de la proposition continuent de répondre aux besoins actuels des élèves et des familles.

Ces changements affecteront-ils les membres du personnel?

La commission scolaire demeure déterminée à respecter toutes les conventions collectives, les politiques et les exigences en matière de consultation. Nous continuerons d'informer et de consulter les membres du personnel au moyen des processus établis. Tout impact potentiel sera examiné attentivement, conformément aux conventions collectives et aux exigences en matière de consultation.

Y aura-t-il des fermetures d'écoles dans le cadre de ce processus?

Oui, des fermetures d'écoles à Laval sont envisagées, car certains bâtiments ne sont pas au maximum de leur capacité et nous devons trouver un nouvel emplacement pour le CDC Vimont. La consultation explorera une gamme de scénarios pouvant inclure différentes options liées aux programmes, au classement des élèves et à l'utilisation des bâtiments scolaires. Toute décision ne sera prise qu'après consultation et révision du conseil des commissaires.

Quelle est la marche à suivre pour que les parents et les membres de la communauté puissent fournir leurs commentaires?

Les parents, les membres du personnel, les élèves et les membres de la communauté peuvent partager des questions, des commentaires et des idées au moyen du formulaire en ligne se trouvant sur cette page Web (LIEN).

Des occasions de fournir des commentaires seront offertes lors des assemblées publiques et tout au long de la période de consultation officielle, laquelle se déroulera du 2 octobre au 18 décembre 2026.

Où puis-je trouver des mises à jour?

Notre site Web sera mis à jour régulièrement tout au long du processus de consultation.

Les avis publics, les documents de présentation, les échéanciers, la foire aux questions et tout autre document pertinent seront affichés ici dès qu'ils seront disponibles.